



L'Hôtel de la Marine accueillera le public en 2020

Place de la Concorde, l'ancien garde-meuble de Louis XV va devenir un lieu culturel consacré au XVIII^e siècle.



Le montant des travaux de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde (1^{er}), avoisine les 130 M€.



PAR PHILIPPE BAVEREL

ACTUELLEMENT en plein chantier, « l'Hôtel de la Marine ouvrira au premier trimestre 2020 », a annoncé hier Philippe Béval, président du Centre des monuments nationaux, chargé de l'exploitation de ce lieu exceptionnel. Erigé sur la place de la Concorde (1^{er}) en 1758 par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, l'ancien garde-meuble de Louis XV, qui accueillit l'état-major de la Marine de 1789 à 2015, est appelé à devenir un haut lieu du XVIII^e siècle français ouvert à tous.

« Ce monument, qui reste intégralement propriété de l'Etat, doit servir au prestige de la France », fait valoir Philippe Béval, qui cite « les appartements du XVIII^e siècle, véritable hymne à cette période d'excellence des arts décoratifs ». L'aspect le plus innovant du chantier, qui a com-

mencé au début 2017, réside dans son financement. La facture des travaux, qui avoisine 130 M€, ne sera réglée qu'à hauteur de 10 M€ par l'Etat. Au-delà du mécénat et du recours aux bâches publicitaires placardées sur la façade pendant la rénovation qui rapportent 8 M€, l'essentiel, 80 M€, est financé par l'emprunt. « Une somme qui sera remboursée par le produit de la location des bureaux situés aux 2^e et 3^e étages », précise Philippe Béval.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES, GRAND SALON D'APPARAT, CAFÉ, RESTAURANT...

6 000 m² des 12 000 m² de l'Hôtel de la Marine seront ainsi réservés à des bureaux. L'autre moitié de la surface étant dévolue aux espaces ouverts aux visiteurs : expositions temporaires, grand salon d'apparat XIX^e siècle avec sa loggia ouvrant sur la place de la Concorde, « appartement XVIII^e siècle resté, sinon dans son jus, du moins dans l'esprit de

l'époque », selon Hervé Lemoine, administrateur général du Mobilier national. Un café, un salon de thé et « un restaurant abordable » seront aussi aménagés.

Location de bureaux, billetterie (si le tarif n'est pas encore fixé, l'objectif est de 600 000 visiteurs par an), redevance du concessionnaire du restaurant constituent autant de recettes qui devraient permettre au prestigieux établissement de fonctionner « sans aucune subvention publique », assure Philippe Béval.

Respectueux de l'architecture originelle (cloisonnements, mezzanines, entresols... construits au fil du temps ont été retirés), les travaux visent aussi à faire entrer le garde-meuble de la Couronne dans le XXI^e siècle. La cour de l'intendant sera couverte d'une verrière-claustre sous laquelle seront accueillis les visiteurs. Et le sol de la cour d'honneur, serti de 7 000 points lumineux, « formera un tapis de lumière », selon la formule d'Alain Moatti, scénographe.